Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026

Lucien Stanzione, sénateur de Vaucluse, Sauver les filières en souffrance



En novembre dernier, Lucien Stanzione inaugurait La Maison de la lavande. Un symbole pour un secteur en souffrance car si la lavande est un patrimoine mondial il est acteur dans l'économie du Pays de Sault. Mais en fait c'est toute l'économie agricole qui est remise en question : le vin, la cerise, les élevages. Face à elle : le changement climatique, le poids des règlementations qui n'est pas le même selon les pays. Bref, nous sommes en pleine transformation de l'agriculture, des consommations alimentaires et les enjeux environnementaux. Et au bout du tunnel ? La souveraineté alimentaire.

Alors qu'il participait à l'inauguration de la maison de la lavande Lucien Stanzione, sénateur de Vaucluse ne cachait pas sa satisfaction :
«La structure incarne la valorisation des paysages tant économique qu'humaine », relevait-il. Cependant la lutte continue notamment : «La candidature Unesco (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture), l'enveloppe historique de 10M€ que j'ai œuvré à faire voter et dont je continue de défendre l'application stricte (reste 4M€ à obtenir), la défense des huiles essentielles face aux réglementations à Bruxelles, les différentes Assemblées générales qui nous réunissent et permettent de mesurer le chemin parcouru, l'ouverture du nouveau centre de recherche de l'Inrae (Institut national de la recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement) à Avignon.»

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026

En juillet dernier le sénateur avait plus largement réuni les maires de Blauvac, du Crestet, de Flassan, de Venasque et de Saint-Saturnin-Lès-Apt, ainsi que des représentants de l'AMV 84 (Association des maires de Vaucluse), pour, dans ce contexte de changement climatique et d'interdictions successives de produits phytosanitaires plaider pour le maintien du dispositif Tode (Allègement du coût du travail en agriculture) ; Obtenir le renouvellement des enveloppes FranceAgrimer (expertise économique des filières) pour les investissements en matériel d'irrigation, de traitement et de protection des vergers et au maintien des aides à la restructuration et au développement des vergers pour garantir un budget consacré à la recherche, à la gestion de l'eau et HPR (Hauts de Provence Rhodanien), et aux actions prévues dans le Plan Agriculture Climat Méditerranée. Egalement, le sénateur était intervenu auprès de Sophie Primas, ministre déléguée auprès du Ministère de l'Europe et des affaires étrangères, chargée du commerce extérieur et des français de l'étranger pour promouvoir la cerise de Vaucluse dans le cadre du commerce extérieur.

Lucien Stanzione était également intervenu en octobre dernier lors de l'épisode de la fièvre catarrhale ovine afin qu'un fonds d'indemnisation dédommage les éleveurs impactés à hauteur de 250€ par bête.